

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Observation, analyse et perspectives

*Colloque international de Budapest
(Hongrie, 20-24 septembre 2004)*



Numéro 12

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF**

Côte-d'Ivoire – Burkina Faso (1970-2000) : une étude rétrospective des déterminants individuels et contextuels du retour

Cris BEAUCHEMIN

INED, Paris, France

Sabine HENRY

Département de géographie, Université catholique de Louvain-la-Neuve, Belgique

Bruno SCHOUMAKER

Institut de démographie, Université catholique de Louvain-la-Neuve, Belgique

Introduction

Dès le début du XX^{ème} siècle, le Burkina Faso¹ est devenu une terre d'émigration pour ses ressortissants, qui partaient répondre aux besoins de main-d'œuvre des pays côtiers. D'abord contraints par la puissance coloniale, puis encadrés par les États nouvellement indépendants, les migrations transfrontalières sont rapidement devenues spontanées. Dès le début, les départs ont donné lieu à d'importants retours au pays (Capron, 1976). Depuis l'époque coloniale, le Burkina Faso constitue ainsi, avec la Côte-d'Ivoire, un couple migratoire caractérisé par une intense circulation entre les deux pays (Cordell *et al.*, 1996).

Cependant, l'évolution du contexte d'accueil des migrants burkinabés en Côte-d'Ivoire a modifié les conditions de la circulation entre les deux pays depuis la fin des années 1970 (Blion, 1995 ; Zongo, 2003). Sur le plan économique, la contraction du marché de l'emploi dans les villes et la libéralisation du marché des matières premières associée à l'épuisement des ressources foncières dans les campagnes ont rendu l'économie ivoirienne moins attractive. De plus, sur le plan politique, l'évolution de la législation ivoirienne témoigne de la dégradation des conditions d'accueil des Burkinabés (politique d'« ivoirisation » des cadres, instauration d'une carte de séjour, interdiction d'accès à la propriété foncière, etc.). Sur le terrain, cette dégradation s'est manifestée par la multiplication des litiges et des conflits impliquant des Burkinabés. Dans ce contexte, les retours de Burkinabés dans leur pays d'origine ont augmenté dès les années 1980, de sorte que le déficit migratoire du Burkina Faso s'est notablement réduit (Blion, 1995 ; Bocquier *et al.*, 2000 ; Ouedraogo, 1993). En dépit de cette mutation et de l'enjeu que représentent les retours en termes de développement aux yeux du gouvernement burkinabé (Burkina Faso, 2001), la question des migrations de retour au Burkina Faso dans un passé récent est peu documentée. L'étude quantitative approfondie la moins ancienne repose sur l'exploitation de l'enquête sur les Mouvements migratoires en Haute-Volta de 1974-1975 (Cordell *et al.*, 1996) ; les recensements de 1985 et 1996 ont, quant à eux, livré seulement quelques résultats sommaires.

Des travaux qualitatifs récents témoignent cependant de l'évolution des modalités de circulation entre les deux pays. Après l'abolition des travaux forcés et jusqu'aux années 1970-1980, les migrations de retour s'inscrivaient dans un système de mobilité circulaire

¹ Par commodité, l'appellation de Burkina Faso, en vigueur depuis 1984 en remplacement de Haute-Volta, est utilisée dans ce texte y compris pour la période coloniale.

institutionnalisé par les ménages ruraux burkinabés pour assurer leur mieux-être matériel et la perpétuation des lignages. Les jeunes hommes étaient envoyés en Côte-d'Ivoire pendant environ deux ans pour prendre part à l'économie salariale. De retour au Burkina Faso, ils réintégraient leur village d'origine, la sphère économique domestique et le marché matrimonial local (Cordell *et al.*, 1996). Ainsi décrite, la circulation entre les deux pays laissait a priori peu de place à l'installation durable des Burkinabés en Côte-d'Ivoire. Bien qu'aucune source ne permette d'établir sérieusement la proportion des migrants burkinabés installés en Côte-d'Ivoire par rapport à ceux qui ont effectué un retour, plusieurs auteurs s'entendent cependant pour souligner que, après l'indépendance, de plus en plus d'individus se sont durablement installés en Côte-d'Ivoire² (Blion, 1995 ; Cordell *et al.*, 1996 ; Zongo, 2003). Les retours au pays sont toutefois restés nombreux, mais ils semblent obéir à de nouvelles logiques. Le village d'origine, en particulier, apparaît de moins en moins comme une destination obligée; Blion (1995) évoque ainsi le « redéploiement géographique » des migrants de retour. Ainsi, le sud-ouest du pays est souvent cité comme une région attractive pour les Burkinabés de Côte-d'Ivoire qui souhaitent développer des cultures commerciales (Zongo, 2003), de même que les vallées libérées de l'onchocercose (Quesnel, 1999) ; enfin, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les deux grandes villes du pays, attireraient aussi de plus en plus les Burkinabés venant de Côte-d'Ivoire et, en particulier, ceux qui ont longtemps demeuré dans ce pays ou qui y sont nés (Zongo, 2003).

À travers l'exploitation de l'enquête biographique Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso (EMIUB, 2000 et 2002), l'objet de cet article est d'analyser ces nouvelles logiques de localisation des migrants. Il ne s'agit pas d'étudier l'évolution quantitative des flux entre les deux pays, mais plutôt de chercher si, parmi ceux qui rentrent au pays, le retour au village demeure ou non la norme et si la destination des migrants n'est finalement pas davantage guidée par les opportunités qu'offrent les différentes localités du pays. La première partie de l'article réexamine la notion de village d'origine, vise à formuler une définition opérationnelle de la migration de retour et montre, en définitive, qu'une grande partie des migrants ne se dirige pas vers leur village d'origine. La deuxième partie s'intéresse aux déterminants individuels et contextuels du choix de destination parmi les hommes : (1) on cherche d'abord les facteurs qui influencent le fait de ne pas rentrer au village, avec une attention particulière portée au rôle du niveau de développement de la localité d'origine, puis (2) on examine si le choix d'une destination alternative est influencé par la présence de meilleures opportunités en termes de développement local (type d'agriculture, offre d'emplois rémunérés, présence d'infrastructures et d'équipements).

1. Entre Côte-d'Ivoire et Burkina Faso, le « retour au village » en question

1.1 La migration de retour, une notion floue

Tout en étant une notion relativement courante, la migration de retour a des contours assez flous. De fait, elle ne fait pas l'objet d'une définition universellement reprise. Tout au plus s'entend-on sur l'idée que la migration de retour implique un changement de résidence qui ramène le migrant à son lieu d'origine. Dans la littérature africaniste, la migration de retour est généralement assimilée à un « retour au village » (Franqueville, 1987 ; Gubry *et al.*, 1996 ; Guimapi, 2003). Le village en question est a priori décrit sans ambiguïté : c'est le « *village d'origine* ». Partout en Afrique subsaharienne, celui-ci est désigné comme étant la « *terre des*

² Le dernier recensement ivoirien (1998) fait état de la présence de 2,2 millions de Burkinabés en Côte-d'Ivoire, soit plus de la moitié de la population étrangère et environ 14% de la population nationale. Parmi eux, certains sont des migrants récents, d'autres, des individus installés de longue date ; d'autres, enfin, sont des individus nés en Côte-d'Ivoire. La majorité des Burkinabés de Côte-d'Ivoire résident en milieu rural (63%) (Zanou, 2001).

ancêtres », le « *lieu des grandes initiations traditionnelles* » ; pour être reconnu membre de ce village, il faut être du lignage des ancêtres, « *appartenir au même groupe clanique ou ethnique* » (Esoh, 2003). Le village d'origine est toujours présenté comme un lieu de référence permanent dans la vie des migrants. A la fois pôle d'obligations et lieu de refuge ou de retraite, il est un lieu d'investissement à la fois mystique, sentimental et matériel (Étienne, 1971). De nombreuses études décrivent les liens que les migrants maintiennent avec leur village : ils s'y rendent en visite ; ils y envoient de l'argent ou des cadeaux ; ils y investissent, quand ils le peuvent, dans la construction d'une maison, d'un commerce, voire même dans des équipements collectifs à travers l'action des associations d'originaires (Gibbal, 1973 ; Mande, 1996 ; Vidal, 1991). Au nom de cet attachement, le village d'origine apparaît toujours comme un lieu de retour potentiel, qu'il soit provisoire ou définitif. En l'occurrence, c'est la terre du dernier repos, celle où l'on doit se faire enterrer.

Pendant longtemps, cette notion de village d'origine s'est imposée comme une évidence dans le contexte africain. Elle apparaît cependant aujourd'hui comme une notion en voie de brouillage pour au moins deux raisons. Première raison : les villages se transforment, se modernisent et, ce faisant, la référence au culte des ancêtres tend à s'estomper (Esoh, 2003). Deuxième raison : l'évolution des pratiques de mobilité tend à diversifier les lieux de références des individus. À l'époque coloniale, par exemple, les migrations prenaient plutôt la forme d'une absence de courte durée : les migrants s'absentaient le temps, entre autres, d'accomplir leurs travaux forcés et de trouver le numéraire nécessaire au paiement des taxes et revenaient ensuite à leur village d'origine. Ces migrations impliquaient des individus, des jeunes hommes surtout, plus que des noyaux familiaux (Cordell *et al.*, 1996). Aujourd'hui, les migrations durables ont pris du poids et des noyaux familiaux vivent et/ou se constituent hors du village d'origine. Si l'attachement sentimental demeure, en revanche, les projets de retour s'étiolent chez ceux qui demeurent longtemps en dehors de leur village d'origine. Et pour les enfants nés hors du village d'origine de leurs parents, en ville ou à l'étranger, l'attachement à ce village ne va pas de soi. Il fait d'ailleurs l'objet d'un débat dans le cas ivoirien, certains soutenant que les citadins de la deuxième génération restent attachés au village (Vidal, 1991), tandis que d'autres soutiennent qu'ils n'ont pas de « *désir de retour* » (Arnaud, 1987), voire qu'ils ont effectué une « *coupure voulue* » avec le village d'origine (Gibbal, 1974). La question se pose pareillement pour les enfants nés en Côte-d'Ivoire de parents burkinabés ou encore, avec plus d'acuité, pour les enfants nés de parents qui n'ont pas la même origine. En tout état de cause, on est forcé d'admettre que les lieux possibles d'appartenance se multiplient et que la référence au village d'origine n'est pas aussi univoque qu'elle peut le sembler a priori.

En outre, la définition de la migration de retour pose la question de l'échelle du lieu de retour. La notion de « retour au village » postule que le retour s'inscrit à l'échelle locale (retour à la localité d'origine). Mais, dans le cas des migrations internationales, on parle aussi de « retour au pays » (échelle nationale). Aucune expression ne désigne encore les retours qui s'effectuent à une échelle intermédiaire entre le local et le national. Pourtant, plusieurs travaux récents montrent l'importance croissante de migrations qui conduisent les individus à s'installer non pas dans leur village d'origine, mais à côté, généralement dans la petite ville la plus proche. C'est parfois le cas des retraités, qui préfèrent s'établir dans des localités urbaines ou semi-urbaines pour bénéficier de la proximité des services et pour recevoir, avec plus de facilités, la visite de leurs enfants (Peil, 1995). C'est le cas aussi de ceux qui désirent s'engager ou rester engagés dans des activités non-agricoles (artisans, commerçants, fonctionnaires) tout en se rapprochant de leur village (Chaléard, 1997 ; Dupont *et al.*, 1986 ; Franqueville, 1987).

En somme, la définition de la migration de retour butte toujours sur la définition du lieu d'origine, à la fois dans sa nature (de quoi s'agit-il si la référence à la « *terre des ancêtres* » s'étiolent ?) et dans son échelle (locale, régionale, nationale). Mais à une claire définition de la migration de retour s'opposent aussi diverses représentations trompeuses. Par exemple, on

associe souvent à tort la migration de retour à un « *retour définitif* » et les migrants de retour à des retraités (Rallu, 2003). Ce sont là des idées reçues, tout du moins dans le contexte africain qu'il s'agisse des migrations internes (Beauchemin, 2001 ; Franqueville, 1987) ou des migrations internationales (Cordell *et al.*, 1996) : pour l'essentiel, les migrants de retour sont de jeunes gens, susceptibles d'émigrer de nouveau. Enfin, dernière représentation trompeuse, la notion de « *retour au village* » impose une image rurale de la migration de retour. Il faut cependant souligner que le « *village d'origine* », défini comme la « *terre des ancêtres* », peut aussi bien se trouver sur un territoire rural que sur un territoire urbain, le processus d'urbanisation s'étant surimposé sur les territoires villageois ancestraux (Esoh, 2003). En fin de compte, il reste à construire une définition opérationnelle et dépourvue de préjugés de la migration de retour. Ainsi, les sections qui suivent visent à établir une définition qui convienne au contexte des migrations entre la Côte-d'Ivoire et le Burkina Faso à travers l'exploitation de l'enquête nationale Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement (EMIUB).

1.2 Les migrations internationales dans l'EMIUB (2000, 2002)

L'enquête nationale Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement³ comporte deux volets, l'un individuel, l'autre communautaire. Le premier, dont la collecte a été réalisée en 2000, a permis de recueillir environ 8 600 biographies rétrospectives auprès d'hommes et de femmes, migrants ou non, nés entre 1936 et 1985 (donc âgés de 15 à 64 ans au moment de l'enquête). Les biographies comprennent des informations datées sur les histoires résidentielle, professionnelle et matrimoniale des individus. L'échantillon, stratifié, est représentatif de la population nationale (Poirier *et al.*, 2001). Le second volet, dont la collecte a été réalisée en 2002, a permis de recueillir l'histoire de 600 localités du Burkina Faso qui représentent 35% de toutes les localités citées dans l'enquête individuelle et 90% des épisodes de résidence en dehors de Ouagadougou (Schoumaker *et al.*, 2004). Pour être enquêtée, une localité devait avoir été citée au moins trois fois dans l'ensemble des histoires résidentielles recueillies dans le premier volet. Pour combler les 10% de données manquantes, l'option adoptée dans les analyses a été d'appliquer la méthode d'imputation aléatoire multiple *hotdeck* (Allison, 2002)⁴. Le questionnaire comprend des informations datées sur les étapes du peuplement, les conditions naturelles, les activités, les équipements, les services, les infrastructures, etc. Toutes ces données ont été recueillies dans chaque village lors d'un entretien réalisé auprès de plusieurs informateurs réunis (chefs de villages, délégués de village et autres).

Le volet individuel de l'EMIUB a saisi de deux façons les migrations internationales impliquant le Burkina Faso. D'une part, les biographies résidentielles renseignent sur les allers et venues de ceux qui résidaient au Burkina Faso au moment de l'enquête. D'autre part, un questionnaire sur les émigrés des ménages renseigne sur ceux qui étaient absents au moment de l'enquête. Pour ce qui nous concerne, seules les biographies résidentielles sont exploitées puisque nous travaillons sur les individus (re)venus au Burkina Faso après un séjour en Côte-d'Ivoire. En l'occurrence, ces individus représentent environ un cinquième de tout l'échantillon. Ils sont presque exclusivement de nationalité burkinabé.

³ Enquête réalisée conjointement par l'Unité d'enseignement et de recherche en démographie de l'Université de Ouagadougou (UERD), le département de démographie de l'Université de Montréal, et le Programme majeur en Population et Développement de Bamako (CERPOD).

⁴ Le principe consiste à remplacer les données manquantes d'un village par les données d'un village sélectionné de manière aléatoire parmi les villages de la même catégorie de taille de population (moins de 5 000 habitants ou de 5 000 à 10 000 habitants) dans la même province pour lesquels des données communautaires ont été collectées. L'imputation multiple consiste à répéter la même opération plusieurs fois, afin que les valeurs imputées de manière aléatoire varient d'un jeu de données à l'autre, et à combiner ensuite les résultats des mêmes modèles estimés sur les différents jeux de données.

Les analyses qui suivent sont limitées aux trois dernières décennies du XX^{ème} siècle (1970-1999), les observations antérieures étant trop peu nombreuses. Il est entendu que la migration de retour n'est pas nécessairement une migration à caractère définitif. Cependant, étant donné que nous avons constaté que la très grande majorité des individus enquêtés ont effectué une seule migration Côte-d'Ivoire – Burkina Faso à la date de l'enquête (environ 80% des hommes et 90% des femmes), nous limiterons nos analyses à la première occurrence de ces migrations. Les premières analyses descriptives portent aussi bien sur les hommes que sur les femmes, ces dernières représentant une part importante des migrations Côte-d'Ivoire – Burkina Faso dans la période contemporaine (39% des 1 238 individus du sous-échantillon retenu), au contraire des périodes plus anciennes (Cordell *et al.*, 1996). Cependant, du fait des spécificités de la migration féminine, et notamment de leur caractère dépendant (Le Jeune *et al.*, 2004), nous avons choisi de limiter aux seuls hommes les analyses multivariées sur les choix de destination.

1.3 A la recherche d'une définition opérationnelle du lieu d'origine et de la migration de retour

Outre qu'elle tend à perdre en pertinence pour la définition de la migration de retour, la notion de « *terre des ancêtres* » est peu opérationnelle dans le cadre d'une analyse démographique. Laisant donc de côté cette notion, nous chercherons plutôt à définir le lieu d'origine par référence aux étapes résidentielles antérieures de la vie des migrants, qui sont autant de lieux dans lesquels les individus ont pu construire un capital affectif et matériel⁵ éventuellement mobilisable à l'occasion d'un retour. Le lieu de naissance, parfois pris comme référence dans la définition des migrations de retour, ne constitue pas, dans le cas de l'EMIUB, un repère pertinent dans la mesure où la localité de naissance n'est pas connue⁶. L'EMIUB permet en revanche de comparer, avec la précision requise, le lieu d'installation des migrants, lorsqu'ils (r)entrent au Burkina Faso, avec tous les lieux dans lesquels ils ont vécu depuis l'âge de 6 ans⁷. Mais à quel lieu de résidence faut-il se référer si l'individu en a connu plusieurs ? A priori, on retiendra comme lieu d'origine la localité dans laquelle l'individu a passé le plus de temps entre l'âge de 6 ans et son premier départ en Côte-d'Ivoire, étant donné que c'est probablement le lieu où il a accumulé le plus de capital affectif et matériel (DaVanzo, 1981). Cela dit, la majorité des migrants de retour dans la période 1970-1999 a connu une seule résidence au Burkina Faso avant la première émigration (78,9% des individus, hommes ou femmes confondus ; cf. tableau 1). Dans l'ensemble, pendant leur séjour au Burkina Faso, 98,8% des individus ont passé au moins la moitié de leur temps dans leur localité d'origine, telle que définie ci-dessus. Et personne n'y a passé moins de 20% de son temps. A posteriori, la localité dans laquelle les individus ont passé le plus de temps apparaît donc effectivement comme un lieu de référence pertinent pour définir le lieu d'origine.

⁵ Traduction de la notion de *location-specific capital* proposée par Julie DaVanzo (1981) pour désigner l'ensemble des facteurs qui lient un individu à un lieu donné. Il peut s'agir de l'existence d'un réseau social (familial et/ou amical) ou d'une clientèle (pour les artisans ou les commerçants), de la connaissance générale que l'individu a du lieu et de la communauté qui l'habite, de la possession de biens (logement, terres, etc.). DaVanzo fait l'hypothèse qu'un individu qui re-migre a de fortes chances de retourner dans un lieu dans lequel il a déjà établi de tels liens, en notant cependant que le capital affectif et matériel accumulé en un lieu tend à se déprécier avec le temps d'absence.

⁶ Seul le département est connu ; or, l'étude de l'influence du niveau de développement local sur les choix de destination requiert de disposer d'informations à l'échelle de la localité.

⁷ On notera que la proportion des individus qui reviennent dans leur département de naissance est presque identique à celle des individus qui reviennent dans une ville ou un village dans lequel ils ont déjà vécu après l'âge de 6 ans (cf. tableaux 2 et 3).

TABLEAU 1 : RÉPARTITION (EN %) DES MIGRANTS SELON LE TEMPS PASSÉ DANS LEUR LOCALITÉ D'ORIGINE ENTRE L'ÂGE DE 6 ANS ET LEUR PREMIER DÉPART EN CÔTE-D'IVOIRE (RAPPORT ENTRE LA DURÉE VÉCUE DANS LA LOCALITÉ ET LA DURÉE VÉCUE AU BURKINA FASO).

Période de la 1 ^{ère} migration C.-d'Iv. – B.F.	Ensemble			
	1970-79	1980-89	1990-99	1970-99
20 à 99 % du temps vécu au Burkina Faso	23,0	20,0	21,1	21,2
100 % du temps vécu au Burkina Faso	77,0	80,1	79,0	78,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'observations	268	353	451	1 072
Période de la 1 ^{ère} migration C.-d'Iv. – B.F.	Hommes			
	1970-79	1980-89	1990-99	1970-99
20 à 99 % du temps vécu au Burkina Faso	21,1	16,2	13,6	16,0
100 % du temps vécu au Burkina Faso	78,9	83,8	86,4	84,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'observations	190	229	285	704
Période de la 1 ^{ère} migration C.-d'Iv. – B.F.	Femmes			
	1970-79	1980-89	1990-99	1970-99
20 à 99 % du temps vécu au Burkina Faso	28,5	27,9	33,9	31,4
100 % du temps vécu au Burkina Faso	71,0	72,1	66,0	68,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'observations	78	124	166	368

Champ : Individus ayant déjà vécu au Burkina Faso avant d'effectuer leur première migration Côte-d'Ivoire – Burkina Faso entre 15 et 34 ans

En considérant qu'il y a migration de retour dès lors qu'un individu s'installe pour au moins trois mois dans la localité qu'il a habitée le plus durablement avant son premier départ en Côte-d'Ivoire, la migration de retour apparaît comme une pratique majoritaire parmi les individus âgés de 15 à 34 ans lorsqu'ils passent une première fois de la Côte-d'Ivoire au Burkina Faso (63,1% des individus dans la période 1970-1999). Cependant, dans cette même période, alors que trois hommes sur quatre effectuent un retour lorsqu'ils quittent la Côte-d'Ivoire (74,8%), plus d'une femme sur deux se rend dans une localité qui n'appartient pas déjà à son histoire résidentielle (58,3%). Cet écart s'explique sans doute par le fait que les femmes sont, pour l'essentiel, des migrantes passives, dont les destinations dépendent surtout de ceux qu'elles accompagnent (Le Jeune *et al.*, 2004). Les coutumes matrimoniales, en particulier, invitent plutôt à la virilocalité des couples.

Au fil des décennies, la migration de retour au village d'origine est cependant une pratique qui semble s'étioler : elle concerne 71,9% des individus dans les années 1970 contre seulement 59,4% dans les années 1990 (tableau 2). En fait, cette régression est essentiellement le fait des femmes : chez celles-ci, la propension au retour diminue presque de moitié (64,9% dans les années 1970 contre 36,8% dans les années 1990), alors qu'elle reste constante chez les hommes. En fait, le champ des destinations féminines s'élargit. Par exemple, de plus en plus de femmes s'installent non pas dans une localité qu'elles ont déjà habitée, mais dans une localité voisine du même département (3,9% dans les années 1970 contre 18,0% dans les années 1990), qui peut être le village de l'époux ou une petite ville dans lesquelles les conditions de vie sont de plus en plus attractives pour les migrants de retour et surtout pour les femmes (moindres corvées d'eau et de bois, multiplication des opportunités d'exercer des activités commerciales ou artisanales) (Chaléard, 1997 ; Dupont, 1986 ; Franqueville, 1987 ; Peil, 1995).

TABLEAU 2 : RÉPARTITION (EN %) DES MIGRANTS SELON LE RAPPORT ENTRE LE LIEU DE LEUR PREMIÈRE (RÉ)INSTALLATION AU BURKINA FASO ET LEURS PRÉCÉDENTS LIEUX DE RÉSIDENCE (LIEUX HABITÉS DEPUIS L'ÂGE DE 6 ANS).

Période de la 1ère migration C.-d'Iv. – B.F.	Ensemble			
	1970-79	1980-89	1990-99	1970-99
Retour à la localité d'origine	71,9	64,2	59,4	63,1
Non retour à la localité d'origine	28,1	35,8	40,6	36,9
<i>Autre localité du département d'origine</i>	7,5	14,2	14,9	13,3
<i>Installation dans un autre département</i>	19,7	18,8	16,7	17,8
<i>Individu n'ayant jamais vécu au BF</i>	1,0	2,8	9,0	5,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'observations	283	397	558	1 238
Période de la 1ère migration C.-d'Iv. – B.F.	Hommes			
	1970-79	1980-89	1990-99	1970-99
Retour à la localité d'origine	74,3	75,9	74,4	74,8
Non retour à la localité d'origine	25,7	24,1	25,6	25,2
<i>Autre localité du département d'origine</i>	8,8	11,2	12,9	11,5
<i>Installation dans un autre département</i>	16,9	12,1	8,9	11,6
<i>Individu n'ayant jamais vécu au BF</i>	0,1	0,8	3,8	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'observations	192	242	331	765
Période de la 1ère migration C.-d'Iv. – B.F.	Femmes			
	1970-79	1980-89	1990-99	1970-99
Retour à la localité d'origine	64,9	40,7	36,8	41,7
Non retour à la localité d'origine	35,1	59,3	63,2	58,3
<i>Autre localité du département d'origine</i>	3,9	20,1	18,0	16,6
<i>Installation dans un autre département</i>	27,7	32,3	28,3	29,3
<i>Individu n'ayant jamais vécu au BF</i>	3,6	6,9	16,9	12,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'observations	91	155	227	473

Champ : Individus effectuant leur première migration Côte d'Ivoire – Burkina Faso entre 15 et 34 ans

La régression des migrations de retour est aussi le produit de l'importance croissante des individus qui reviennent au Burkina Faso sans y avoir préalablement vécu (1,0% dans les années 1970 contre 9,0% dans les années 1990 ; cf. Tableau 2). Cette tendance, plus forte chez les femmes (3,6% dans les années 1970 contre 16,9% dans les années 1990), est néanmoins sensible chez les hommes (0,1% dans les années 1970 contre 3,8% dans les années 1990). En outre, elle est confirmée pour les deux sexes par la participation croissante aux migrations transfrontalières d'individus nés en Côte-d'Ivoire (tableau 3) ; ces migrations sont en effet dix fois plus fréquentes dans les années 1990 (10,4%) que dans les années 1970 (0,9%). Même si ces individus ne peuvent être considérés comme des migrants de retour au sens strict, dans la mesure où ils ne sont pas nés au Burkina Faso, il ne sont pas dépourvus de liens avec ce pays : ce sont des Burkinabés dans 97,1% des cas, probablement des enfants de migrants installés de longue date en Côte-d'Ivoire. Leur « retour » au Burkina Faso pourrait bien être lié à la détérioration des conditions de vie des Burkinabés de Côte-d'Ivoire.

TABLEAU 3 : RÉPARTITION (EN %) DES MIGRANTS SELON LE RAPPORT ENTRE LE LIEU DE LEUR PREMIÈRE (RÉ)INSTALLATION AU BURKINA FASO ET LEUR LIEU DE NAISSANCE.

Période de la 1ère migration C.-d'Iv. – B.F.	Ensemble			
	1970-79	1980-89	1990-99	1970-99
Retour dans le département de naissance	82,4	72,8	74,0	75,3
Non retour dans le département de naissance	17,6	27,2	26,0	24,8
<i>Individus nés au Burkina Faso</i>	16,7	22,9	14,9	17,5
<i>Individus nés en Côte d'Ivoire</i>	0,9	3,6	10,4	6,7
<i>Individus nés ailleurs</i>	0,0	0,8	0,7	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'observations	283	397	558	1 238
Période de la 1ère migration C.-d'Iv. – B.F.	Hommes			
	1970-79	1980-89	1990-99	1970-99
Retour dans le département de naissance	85,6	79,2	85,5	83,6
Non retour dans le département de naissance	14,4	20,8	14,6	16,4
<i>Individus nés au Burkina Faso</i>	14,3	18,2	9,1	12,9
<i>Individus nés en Côte d'Ivoire</i>	0,1	2,2	4,5	2,9
<i>Individus nés ailleurs</i>	0,0	0,4	1,0	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'observations	192	242	331	765
Période de la 1ère migration C.-d'Iv. – B.F.	Femmes			
	1970-79	1980-89	1990-99	1970-99
Retour dans le département de naissance	73,4	59,9	56,8	59,9
Non retour dans le département de naissance	26,6	40,1	43,2	40,1
<i>Individus nés au Burkina Faso</i>	23,6	32,3	23,7	26,0
<i>Individus nés en Côte d'Ivoire</i>	3,1	6,2	19,4	13,6
<i>Individus nés ailleurs</i>	0,0	1,6	0,2	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'observations	91	155	227	473

Champ : Individus effectuant leur première migration Côte d'Ivoire – Burkina Faso entre 15 et 34 ans

En définitive, le comportement migratoire des femmes apparaît au cœur des évolutions observées sur trente ans. Elles sont non seulement de plus en plus nombreuses à participer à la migration Côte-d'Ivoire – Burkina Faso, mais elles sont aussi porteuses des plus grandes transformations dans la nature des flux : c'est avant tout parmi elles que régressent les migrations de retour au village et que progressent les retours aux pays des migrants de deuxième génération. Pour autant, on peut penser que ces migrations sont essentiellement des migrations passives déterminées par les trajectoires des hommes qu'elles accompagnent. C'est la raison pour laquelle nous avons limité la suite des analyses à la seule population masculine.

2. Les choix de destination des migrants

Même si les hommes tendent bien plus que les femmes à rentrer dans leur village d'origine, il n'en reste pas moins qu'un quart d'entre eux choisissent de s'établir ailleurs. La section qui suit vise à analyser les raisons qui poussent ces individus à ne pas rentrer chez eux et à décrire et comprendre leurs choix de destination. La première section est consacrée à l'exposé des hypothèses de recherche, la deuxième à la recherche des déterminants individuels

et contextuels qui conduisent les individus à ne pas choisir leur localité d'origine, la troisième aux choix de destination de ceux qui ne rentrent pas chez eux.

2.1 Hypothèses de recherche et méthodes d'analyse

Quels facteurs influencent le retour au village ou le choix d'une destination alternative ? Nos analyses reposent sur l'idée selon laquelle le choix du lieu de destination du migrant au retour de Côte-d'Ivoire dépend de son potentiel d'insertion économique et sociale à destination, qu'il s'agisse ou non de son lieu d'origine, et des informations dont il dispose sur les destinations potentielles. Les chances qu'un migrant se dirige vers une localité différente de sa localité d'origine seraient donc (1) d'autant plus faibles que ses attaches et ses possibilités de réinsertion dans son lieu d'origine sont importantes et (2) d'autant plus élevées qu'il dispose d'informations sur des destinations alternatives et que ses possibilités d'insertion dans celles-ci sont grandes. Le choix du retour ou non à la localité d'origine dépend donc a priori aussi bien de caractéristiques individuelles et familiales des migrants que de caractéristiques (contextuelles) des localités d'origine et des destinations potentielles.

Un premier ensemble de facteurs a priori essentiels dans le choix ou non du retour relève de l'existence d'un capital affectif et matériel dans le lieu d'origine (DaVanzo, 1981 ; Hou and Beaujot, 1994). L'hypothèse est simple : plus ce capital est important, plus la propension au retour est grande (DaVanzo, 1981). Dans nos analyses, elle est testée à travers l'influence d'un proxy que constitue le type d'hébergement du migrant au moment du départ de son lieu d'origine. Cette variable distingue les individus qui étaient propriétaires de leur logement, ceux qui étaient hébergés par un parent, et les locataires et autres hébergés. Ces derniers devraient avoir de plus grandes chances de choisir une autre destination, dans la mesure où leur capital affectif et matériel au lieu d'origine est a priori plus faible. Les individus hébergés par un membre de leur famille devraient avoir une propension au retour plus élevée dans la mesure où leurs attaches familiales à leur lieu d'origine sont probablement plus importantes. Enfin, la propension au retour la plus élevée devrait s'observer parmi les propriétaires, compte tenu de la possession d'un capital matériel dans leur lieu d'origine, qui s'accompagne vraisemblablement également d'attaches familiales. L'hypothèse du capital affectif et matériel est par ailleurs doublement déclinée en termes temporels : (1) plus un individu a passé de temps dans sa localité d'origine, plus son capital accumulé est important et plus il devrait avoir de chances d'y revenir et (2) plus son temps d'absence est long, plus s'éroderait son capital affectif et matériel et plus la probabilité de choisir une autre destination que le village d'origine serait forte (DaVanzo, 1981 ; Lee, 1984).

Par ailleurs, le capital humain du migrant constitue un élément probablement essentiel dans le choix du lieu de retour (Korinek *et al.*, 2004). D'une manière générale, les migrants les plus instruits et ayant des compétences exploitables sur le marché du travail devraient avoir de plus grandes possibilités d'insertion dans d'autres lieux que leur localité d'origine – notamment dans les villes – et, par conséquent, ils devraient être plus enclins à se diriger vers une autre destination que leur lieu d'origine. L'instruction étant également fréquemment considérée comme favorisant l'accès à l'information, les individus instruits pourraient donc avoir une meilleure appréciation des opportunités disponibles ailleurs que dans leur localité d'origine. D'autres caractéristiques sociodémographiques influencent sans doute aussi les choix de destination. L'âge, par exemple, pourrait être un déterminant important du retour, en particulier au moment de la retraite⁸. L'ethnie des migrants peut également être associée au risque de retour : de multiples études ont déjà montré que les logiques qui sous-tendent la migration vers la Côte-d'Ivoire varient selon les ethnies (Boutillier *et al.*, 1977 ; Deniel, 1967 ; Fieloux, 1980).

⁸ Toutefois, compte tenu des faibles effectifs, nous ne pouvons pas désagréger la catégorie « 40 ans et plus » de manière plus fine.

Enfin, la situation familiale du migrant, en particulier son état matrimonial au moment du retour, peut également influencer le choix de la destination de retour. L'effet attendu de cette variable n'est toutefois pas univoque. À priori, on pourrait s'attendre à ce que les individus non mariés aient moins de contraintes et se dirigent plus facilement vers une autre destination que leur destination de départ. Cependant, selon certains auteurs, le fait d'être marié (et accompagné en migration) faciliterait l'éloignement (Lindstrom, 1996) et, par extension, le choix d'une destination alternative. Le retour des célibataires pourrait, quant à lui, être favorisé par le fait que les jeunes hommes migrent précisément avec l'objectif d'acquérir un capital leur permettant de se marier à leur retour au village (Gregory, Cordell et Piché, 1996).

Au-delà des variables individuelles, on peut penser que les choix de destination des migrants sont influencés par les caractéristiques des lieux. En particulier, on peut faire l'hypothèse que les migrants auront d'autant plus de chances de retourner à leur localité d'origine que les opportunités d'insertion économique y sont nombreuses, ou, plus largement, que le niveau de développement y est élevé. Quant à ceux qui ne rentrent pas « chez eux », on peut penser qu'ils se dirigent vers des localités mieux pourvues que leur propre village ou ville d'origine. Pour tester ces deux hypothèses, des indices synthétiques de développement ont été construits en utilisant les données rétrospectives de l'enquête communautaire (méthode détaillée en annexe). Enfin, puisque le Burkina Faso demeure un pays essentiellement tourné vers une agriculture pluviale dans un contexte de sécheresse, on peut penser que la zone agroclimatique dans laquelle se situe la localité d'origine du migrant influence son choix de destination, l'hypothèse étant que les migrants originaires des régions les plus arrosées, c'est-à-dire des régions où la productivité est la plus forte et les opportunités agricoles les plus nombreuses, auraient davantage tendance à retourner dans leur localité d'origine.

2.2 Rentrer au village ou non : une analyse des déterminants individuels et contextuels

L'échantillon d'analyse porte sur les hommes qui résidaient au Burkina Faso au moment de l'enquête et qui sont revenus de Côte-d'Ivoire (après une première émigration vers ce pays) au cours de la période 1970-1999⁹. Il compte au total 842 hommes âgés entre 15 et 64 ans au moment de leur retour de Côte-d'Ivoire. La variable dépendante est une variable dichotomique indiquant si ces hommes s'installent ou non dans leur localité d'origine au moment de leur retour de Côte-d'Ivoire¹⁰. La variable prend la valeur 1 pour les individus qui se dirigent vers une autre localité que leur localité d'origine et la valeur 0 pour ceux qui effectuent une migration de retour. Les analyses bivariées comparent donc, pour les différentes modalités des variables explicatives, les proportions d'individus qui s'installent dans une autre localité que leur localité d'origine. Les analyses multivariées (régressions logistiques) visent à identifier les effets nets de ces variables explicatives sur la probabilité de choisir une autre destination que la localité d'origine. L'analyse menée n'est donc pas biographique en elle-même ; cependant, les variables explicatives tirent parti de la richesse de la collecte rétrospective¹¹. Le tableau 4 présente l'échantillon (colonnes 1 et 2) et les résultats des analyses bivariées (colonne 3) et multivariées (colonne 4 et 5). Quels enseignements peut-on en tirer ?

⁹ Les individus n'ayant pas résidé au Burkina Faso après l'âge de 6 ans (incluant notamment les individus nés en Côte-d'Ivoire) sont logiquement exclus de l'échantillon puisque, par définition, ils ne peuvent effectuer un retour à leur village d'origine.

¹⁰ On ne cherche donc pas à déterminer la probabilité de retour au lieu d'origine parmi les individus ayant émigré en Côte-d'Ivoire, mais bien parmi les individus qui rentrent de Côte-d'Ivoire.

¹¹ Certaines variables tiennent compte de l'état des individus au moment de leur départ en Côte-d'Ivoire, d'autres, au moment de leur retour ; d'autres, enfin, mesurent des durées.

TABLEAU 4 : DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON
ET DÉTERMINANTS DU NON-RETOUR À LA LOCALITÉ D'ORIGINE.

Caractéristiques individuelles	Description de l'échantillon		Déterminants du non-retour au village		
	% (pondéré)	N (non pondéré)	% de non-retour au village	Modèle 1	Modèle 2
Hébergement au lieu d'origine (***)					
Hébergé famille	95,3	791	22,7	0,23 ⁺	0,10 ^{**}
Hébergé autres et locataire	1,6	23	72,1	1,00	1,00
Propriétaire	3,1	28	14,0	0,10 ⁺	0,04 ^{**}
% temps BF dans localité d'origine (***)					
Moins de 70%	7,9	89	73,0	1,00	1,00
De 70 à 99%	9,0	103	40,7	0,22 ^{***}	0,20 ^{**}
100%	83,1	650	16,6	0,07 ^{***}	0,08 ^{***}
Durée du séjour en RCI (*)					
<= 2 ans	57,4	452	21,5	1,00	1,00
3 à 9 ans	30,8	271	22,9	1,14	1,17
10 ans et plus	11,8	119	32,6	2,60 ^{**}	2,77 ^{**}
Niveau d'instruction à 15 ans (n.s.)					
Sans instruction	85,1	658	23,3	1,00	1,00
Primaire et plus	14,9	184	22,9	0,58 ⁺	0,54 ⁺
Dernière activité dans localité d'origine au BF (***)					
Secteur primaire	91,3	658	21,3	1,00	1,00
Autres	8,7	184	43,1	1,62	2,38 ⁺
Âge au retour (n.s.)					
15-24 ans	51,0	391	22,3	1,00	1,00
25-39 ans	42,5	391	23,8	0,98	0,98
40 ans et plus	6,5	60	26,2	0,47	0,47
Ethnie (***)					
Mossi	59,3	411	30,1	3,01 ^{***}	2,26 ^{**}
Peul	3,7	47	21,5	2,13	2,52
Autres	37,0	384	12,5	1,00	1,00
État matrimonial au moment du retour (n.s.)					
Non marié	61,7	494	24,4	1,00	1,00
Marié	38,3	348	21,4	0,99	0,97
Déplacement vers RCI seul ou accompagné (n.s.)					
Seul	71,4	619	24,0	1,00	1,00
Accompagné épouse	14,0	131	25,5	1,27	1,26
Accompagné autre	14,6	90	17,1	0,54 ⁺	0,46 ⁺
Période de retour (n.s.)					
1970-1979	21,6	214	23,5	1,00	1,00
1980-1989	29,1	272	24,5	1,24	1,17
1990-2000	49,3	356	22,4	1,06	1,24
Caractéristiques contextuelles					
Zone agro-climatique (pluviométrie moyenne) (***)					
200-499 mm	3,3	63	12,1		1,00
500-699 mm	33,6	222	25,3		2,56 ⁺
700-899 mm	44,7	356	28,5		3,12 [*]
900 mm et +	18,4	201	8,5		1,28
Milieu et développement localité d'origine (***)					
Rural – faible développement	50,7	305	16,4		1,00
Rural – développement moyen	25,2	201	28,6		1,84 ⁺
Rural – développement élevé	20,5	210	33,6		2,20 [*]
Ville secondaire	1,3	48	42,5		2,82
Ouaga – Bobo	2,3	78	11,5		0,14 ^{**}
TOTAL	100,0	842	23,2	---	---

***: $p < 0,01$; **: $p < 0,05$; *: $p < 0,10$; +: $p < 0,20$ (tests bilatéraux).

Note : Les astérisques entre parenthèses à la suite des noms des variables indiquent la significativité statistique des différences entre proportions de non-retours au village des analyses bivariées.

Champ : Hommes ayant déjà vécu au Burkina Faso avant d'effectuer leur première migration Côte-d'Ivoire – Burkina Faso

Les résultats relatifs aux variables de capital affectif et matériel dans le lieu d'origine vont tous dans le sens attendu, dans les analyses bivariées comme dans les analyses multivariées. Premièrement, les locataires et personnes hébergées en dehors de la famille, c'est-à-dire les personnes ayant un capital matériel et affectif a priori faible dans leur lieu d'origine, ont nettement plus des chances de se diriger vers une autre destination au moment du retour de Côte-d'Ivoire. Sans surprise, les propriétaires ont, à l'inverse, les plus grandes chances de retour. Autre résultat confirmant l'importance des attaches au lieu d'origine dans le choix de la destination, les individus ayant toujours résidé au même endroit au Burkina Faso (pour qui le capital accumulé dans le lieu d'origine ne pourrait être supérieur) ont nettement moins de chances de choisir une autre destination au retour de Côte-d'Ivoire. Enfin, la durée de séjour à l'étranger semble également influencer le choix de la destination de retour, particulièrement parmi les individus restés absents plus de 10 ans (ceux pour qui l'érosion du capital au lieu d'origine a dû être la plus forte).

Les variables relatives au capital humain offrent des résultats un peu plus surprenants. Conformément à l'hypothèse initiale, les individus pourvus d'un savoir-faire professionnel non agricole (ceux qui étaient engagés dans d'autres secteurs que l'agriculture – artisans, commerçants, ouvriers, étudiants, etc. – au moment de quitter leur lieu d'origine) ont davantage de chances de choisir une destination alternative. Mais, curieusement, les individus instruits ont deux fois moins de chances de s'installer ailleurs que chez eux. En réalité, ce résultat n'apparaît pas dans les analyses bivariées, et cette relation entre instruction et destination de retour n'apparaît dans les modèles de régression qu'avec le contrôle de la durée passée dans la résidence d'origine. On peut interpréter ceci comme le résultat du fait que les individus instruits ont passé plus de temps hors de leur localité d'origine que les non instruits, et que les individus ayant passé plus de temps à l'extérieur ont plus de chance d'aller ailleurs à leur retour. Une fois cette dernière relation contrôlée, les individus instruits semblent en fait plus enclins au retour que les non instruits. Ce résultat surprenant, en contradiction avec l'observation classique d'une plus grande propension à migrer parmi les instruits (sur le Burkina Faso, voir notamment Beauchemin et Schoumaker, 2004), reste cependant encore à expliquer.

Parmi les autres variables individuelles, peu sont déterminantes dans le choix d'effectuer ou non un retour. L'âge, en particulier, n'a pas d'influence significative. On retiendra cependant que les individus accompagnés dès leur départ (par un ami ou un parent, mais pas par une épouse) ont deux fois plus de chances d'effectuer un retour, un résultat qui reste à interpréter. Enfin, l'ethnie apparaît comme une variable cruciale dans la propension au retour. Parmi les Mossi, un migrant sur trois choisit une autre destination lors de son retour au pays, ce qui est une proportion bien plus élevée que pour les autres groupes ethniques. Ce résultat pourrait être le produit des lourdes contraintes sociales qui pèsent sur les jeunes : leur quête d'émancipation par rapport aux aînés de cette société gérontocratique les pousserait à partir davantage que les autres (Henry, Schoumaker et Beauchemin, 2004 ; Gregory, Cordell et Piché, 1996) et, au retour, les conduirait à choisir une destination alternative (Quesnel, 1999). Cette moindre propension au retour des Mossi pourrait aussi s'expliquer par la dispersion géographique des membres de cette ethnie. En plus des migrations internationales, les Mossi sont en effet très engagés dans les migrations internes, de sorte que les individus qui reviennent de Côte-d'Ivoire peuvent retrouver leurs parents, eux-mêmes migrants internes, ailleurs que dans leur village d'origine. Enfin, la moindre propension des Mossi à rentrer dans leur village

pourrait être liée à la faible disponibilité des terres cultivables dans une région à hautes densités de population.

Les deux variables contextuelles sur les lieux d'origine conduisent à des résultats significatifs, mais néanmoins complexes. La relation entre pluviométrie et propension au retour est curvilinéaire, les individus originaires des zones les moins arrosées (< 500 mm) et les plus arrosées (> 900mm) ayant une propension au retour plus élevée que ceux des régions intermédiaires. Le retour plus fréquent des migrants originaires des zones les plus arrosées conforte notre hypothèse de départ. Quant à la forte propension des hommes des régions les plus sèches à regagner leur village d'origine, elle s'inscrit en fait dans une logique migratoire faite de mouvements circulaires de courte durée (Henry *et al.*, 2004), destinés à diversifier les revenus des ménages dans un contexte coutumier des épisodes de sécheresse (Copans, 1975). Observe-t-on par ailleurs une relation entre la propension au retour et le niveau de développement de la localité d'origine ? De fait, les individus originaires de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les deux plus importantes villes du pays, choisissent rarement une autre destination lors de leur retour, ce qui montre, comme on pouvait s'y attendre, que les localités les plus développées tendent à « récupérer » leurs émigrants. Mais la relation s'inverse lorsqu'on considère les autres types de localité : plus la localité d'origine est développée, plus les individus se dirigent vers une autre destination. A priori paradoxal, ce résultat converge avec nos travaux sur l'impact du développement rural sur la migration vers les grandes villes (Beauchemin *et al.*, 2004) : les individus résidant dans les villages les plus développés et les petites villes avaient en effet davantage de chances de migrer vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso que les résidents des villages les moins développés¹². Comme nous le verrons par la suite, les individus qui ne rentrent pas dans leur village ont plutôt tendance à se rendre vers des destinations plus développées. En résumé, les migrants provenant de gros villages et de petites villes auraient davantage tendance à « chercher mieux » lors de leur retour que les autres. Ceci pourrait s'expliquer, d'une part, par le fait qu'ils disposent de davantage d'informations sur les localités les plus développées, à travers des échanges plus fréquents entre leur localité d'origine et les villes (présence de routes, circulation de migrants, etc.). D'autre part, le fait d'avoir résidé dans un gros village ou une petite ville peut avoir développé les attentes des migrants et leur avoir donné le goût des aménités urbaines.

2.3 Où vont ceux qui ne rentrent pas « chez eux » ?

Si le retour au village demeure une pratique largement majoritaire, il reste toutefois qu'un homme sur quatre choisit une destination autre que sa localité d'origine. Pour ceux-là, l'hypothèse intuitive est qu'ils choisissent un village ou une ville mieux pourvu en termes de développement ou, plus particulièrement, d'opportunités économiques. Qu'en est-il réellement ? Les analyses qui suivent portent sur un sous-échantillon d'hommes ayant déjà vécu au Burkina Faso et qui sont revenus dans ce pays entre 1970 et 1999 après un séjour en Côte-d'Ivoire, mais qui ne se sont pas installés dans leur village d'origine. Les analyses descriptives portent sur 187 individus âgés de 15 à 34 ans ; elles visent à établir si les migrants se sont installés ou non dans une localité plus développée que leur localité d'origine (par comparaison des indices de développement des localités d'origine et de destination au moment du retour au pays). L'analyse multivariée, quant à elle, porte sur 230 hommes de 15 ans et plus ; elle vise à chercher les déterminants individuels qui conduisent les migrants vers une localité plus ou moins développée que leur localité d'origine. En résumé, il s'agit de chercher si le niveau de développement est déterminant dans les choix de destination des migrants.

¹² Ce type de résultat n'est d'ailleurs pas spécifique au Burkina Faso, mais a été observé dans de nombreuses études. Pour une synthèse, voir Beauchemin et Schoumaker (2004).

TABLEAU 5 : MATRICE MIGRATOIRE SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.

Origine	Destination (en %)			Total (en %)	N
	Villages	Villes secondaires	Ouaga–Bobo		
Villages	75,9	13,6	10,5	100,0	158
Villes secondaires	16,1	0,7	82,9	100,0	19
Ouaga – Bobo	73,0	2,7	24,3	100,0	10
Total					187

Champ : Hommes ne rentrant pas dans leur localité d'origine mais ayant déjà vécu au Burkina Faso avant d'effectuer leur première migration Côte-d'Ivoire – Burkina Faso entre 15 et 34 ans.

En première approche, la comparaison des types de localité d'origine et de destination (villages, villes secondaires, grandes villes) renforce plutôt l'hypothèse de départ. Par exemple, il ressort de la matrice migratoire (tableau 5) que les individus originaires des villes secondaires se dirigent en large majorité vers les grandes villes du pays (Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso). Cependant, ceux qui sont originaires de l'une ou l'autre de ces deux grandes villes (et qui ne retournent pas chez eux), se dirigent majoritairement vers le milieu rural ; leur effectif est toutefois si faible qu'il est difficile d'en tirer des conclusions. Pour l'essentiel, les individus de l'échantillon sont originaires du milieu rural (94,9%). Presque un quart de ceux-là se dirigent vers une localité a priori plus développée (une ville secondaire ou une grande ville), mais la majorité prend pour destination un autre village du milieu rural, dont il n'est pas possible de dire ici s'il est plus ou moins développé que le village d'origine. En définitive, la comparaison des types de localités d'origine et de destination renseigne imparfaitement sur l'influence du niveau de développement dans les choix de destination des migrants.

TABLEAU 6. RÉPARTITION (EN %) DES INDIVIDUS NE RENTRANT PAS DANS LEUR VILLAGE D'ORIGINE SELON LE DIFFÉRENTIEL DE DÉVELOPPEMENT ORIGINE-DESTINATION (4 INDICATEURS).

	Développement général	Développement agricole	Opportunités d'emploi	Infrastructures et services publics
Perte	23,1	14,0	18,8	24,1
Statu quo	31,4	34,2	37,4	33,5
Gain	31,5	37,8	29,7	28,4
Destination Ouaga–Bobo	12,3	12,3	12,3	12,3
Origine Ouaga–Bobo	1,7	1,7	1,7	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'observations	187	187	187	187

Champ : Hommes âgés de 15 à 34 ans au moment de leur première migration Côte-d'Ivoire – Burkina Faso

Le tableau 6 aborde plus explicitement cette question : en comparant l'indice de développement de la localité d'origine (au moment du retour au pays) avec celui de la localité où le migrant s'installe, il permet de distinguer clairement si l'individu s'établit dans une localité plus ou moins développée (construction des indices détaillée en annexe). Dans l'ensemble, en considérant l'indice général de développement, il apparaît que les migrants se dirigent plutôt vers des localités plus développées que leur village ou leur ville d'origine (43,7% des migrants, pourcentage cumulant les catégories « gain » et « destination Ouagadougou et Bobo-Dioulasso »). Mais il n'en reste pas moins que (1) pour beaucoup (presque un tiers des migrants), il n'y a pas vraiment de différentiel de développement entre les localités d'origine et de destination et que (2) une proportion non négligeable d'individus (presque un quart des migrants) se dirige vers des villages ou des villes moins bien dotés que

ceux dont ils sont originaires. Au total, le niveau de développement n'apparaît pas comme un déterminant très clair des choix de destination des migrants : il y a certes plus de migrants qui y « gagnent » en termes de développement général de leur environnement que de migrants qui y « perdent », mais les premiers ne forment même pas la majorité des migrants. Il faut cependant souligner que l'indice général de développement intègre des dimensions très différentes du développement local (équipements et services, modernisation de l'agriculture, opportunités d'emploi, etc.) ; or, il se peut que ces différentes composantes aient une influence différenciée sur les choix des migrants. Sans grande surprise, on observe ainsi que le niveau de développement économique semble plus déterminant dans le choix des migrants que le niveau d'investissement public dans les infrastructures ou les services : il y a « perte » pour seulement 14,0% des migrants lorsque qu'on considère la seule composante agricole et 18,8% pour la composante « opportunité d'emplois », contre 24,1% pour la composante « investissements publics ». Cependant, au total, les nuances sont plutôt subtiles, de sorte que l'indice général de développement apparaît de fait comme un bon indicateur synthétique.

TABLEAU 7 : DÉTERMINANTS DES CHOIX DE DESTINATION DES MIGRANTS SELON LES DIFFÉRENTIELS DE DÉVELOPPEMENT DES LOCALITÉS (MODÈLE LOGIT MULTINOMIAL).

	Description de l'échantillon		Choix de destination		
	% (pondéré)	N (non pondéré)	Perte vs. Statu quo	Gain vs. Statu quo	Destination OB vs. Statu quo
Âge au retour					
15-24 ans	50,52	89	1,00	1,00	1,00
25-39 ans	41,97	121	1,78	0,11**	0,21*
40 ans et plus	7,51	26	2,59	0,00***	0,43
Période de retour					
1970-1979	21,45	54	1,00	1,00	1,00
1980-1989	30,28	77	0,24+	20,40**	3,25
1990-1999	48,27	105	0,44	54,77**	2,12
Secteur d'activité (au départ de RCI)					
Secteur primaire	75,54	128	1,00	1,00	1,00
Autres	24,46	108	2,90	17,38**	18,21**
Niveau d'instruction à 15 ans					
Pas d'instruction	84,37	174	1,00	1,00	1,00
Primaire et plus	15,63	62	1,28	1,72	7,99**
État matrimonial (au départ de RCI)					
Autre	64,80	130	1,00	1,00	1,00
Marié	35,20	106	1,18	1,86	3,14**
Ethnie					
Mossi	75,77	151	0,79	7,32+	2,70
Peul	3,50	13	0,17+	0,09	0,00***
Autres	20,73	72	1,00	1,00	1,00
Durée de séjour en RCI					
<= 2 ans	54,13	93	1,00	1,00	1,00
3 à 9 ans	30,78	90	0,74	1,15	5,28**
10 ans et plus	15,09	53	1,22	5,66	6,44+
TOTAL	100,00	236			
*** : p<0,01 ; ** : p<0,05 ; * : p>0,10 ; + : p>0,20					
Résultats exprimés en rapports de cotes.					
Remarque : les migrants originaires d'une grande ville mais n'y retournant pas sont exclus de l'analyse.					
Champ : Hommes de 15 ans et plus ne rentrant pas dans leur localité d'origine mais ayant déjà vécu au Burkina Faso avant d'effectuer leur première migration Côte-d'Ivoire – Burkina Faso					

En matière de migrations, les décisions sont largement déterminées par les caractéristiques individuelles des migrants : leur âge (ou plutôt leur position dans le cycle de vie), leur niveau d'instruction ou leurs aptitudes professionnelles sont autant de variables qui peuvent influencer leur niveau d'information sur les destinations possibles, leur aspirations et, en définitive, leur choix de destination (Afolayan, 2001 ; Falaris, 1987 ; Hugo, 1981 ; Rhoda, 1983). On peut donc chercher dans quelle mesure le choix d'une localité plus ou moins développée est déterminé par les caractéristiques des individus. Le tableau 7 donne les résultats d'une régression logit multinomiale qui compare les risques de migrer vers une localité plus ou moins développée que la localité d'origine plutôt que de migrer vers une localité au niveau de développement semblable. Aucun déterminant n'apparaît pour expliquer le choix d'une localité moins bien pourvue que celle d'origine. En revanche, certaines caractéristiques individuelles influencent lourdement le fait de choisir une localité plus développée, en particulier lorsqu'il s'agit d'une grande ville. L'âge est ainsi une variable déterminante : les moins de 25 ans ont toujours des chances très accrues de migrer vers des localités plus développées. Les variables relatives au capital humain ont par ailleurs un effet conforme aux résultats attendus : les individus instruits ont nettement plus de chances de migrer vers une grande ville (Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso), de même que les individus qui ont acquis un savoir faire professionnel non agricole. Ce sont là les individus qui bénéficient a priori d'un accès privilégié à l'information sur les opportunités offertes dans les différentes destinations possibles et qui ont le plus d'aspirations à vivre en milieu urbain. Le temps passé en Côte-d'Ivoire apparaît également comme un déterminant important : les individus absents longtemps ont beaucoup plus de chances de se diriger vers l'une des deux grandes villes. En somme, tous ces résultats coïncident avec la description que Zongo (2003) donne des « Diaspo » de Ouagadougou, c'est-à-dire de ces jeunes Burkinabés issus de la diaspora, souvent instruits, qui ont essentiellement vécu en Côte-d'Ivoire et qui, par conséquent, n'ont pas ou peu de liens avec leurs villages d'origine. Par ailleurs, quelques résultats font écho à ceux de la section précédente : les Mossi, par exemple, qui avaient moins de chances de retourner dans leur village d'origine, ont aussi plus de chances de migrer vers une localité mieux dotée. De même, les individus ayant vécu longtemps en Côte-d'Ivoire tendent davantage à choisir une destination alternative et, ce faisant, ils privilégient la destination des grandes villes. Pour expliquer ce dernier résultat, on peut émettre quelques hypothèses : les migrants de longue durée ont peut-être des aspirations plus grandes après un long séjour dans une économie prospère, des compétences acquises plus facilement exploitables, ou de plus grandes capacités d'investissement.

En dehors des caractéristiques individuelles, la période apparaît comme une variable déterminante dans le choix d'une localité plus développée : les chances de s'installer dans telle localité plutôt que dans une localité de même niveau s'accroissent très fortement au fil des décennies, comme si le niveau de développement était un élément de plus en plus déterminant dans les choix de destination des migrants. Cette progression des migrations vers les localités plus développées pourrait s'expliquer par la différenciation croissante des villes et villages du Burkina Faso. Dans les années 1970, les écarts de développement étaient trop faibles pour influencer les choix de destination. Mais, au fil du temps, les différentiels de développement entre les localités se sont accrues du fait de la diffusion sélective des services, des équipements collectifs, des infrastructures et des opportunités économiques, de sorte qu'il y a plus d'intérêt à choisir une localité mieux dotée aujourd'hui qu'il y a trente ans.

Si le niveau de développement semble jouer un rôle de plus en plus important dans les choix de destination des migrants, son influence reste cependant modérée. En fait, elle agit surtout sur les jeunes, les gens instruits et les individus engagés dans d'autres activités que l'agriculture. Sans doute faudrait-il chercher ailleurs des déterminants peut-être plus importants des choix de destination, notamment du côté des réseaux sociaux. En effet, même lorsqu'ils ne s'installent pas dans leur village d'origine, les migrants ne s'établissent pas en terrain tout à fait

inconnu. Par exemple, dans notre échantillon, parmi les hommes qui ne rentrent pas dans leur village d'origine, 21,8% s'installent cependant dans une localité qu'ils ont déjà habitée, et 47% s'installent dans une autre localité de leur département d'origine. Finalement, ils sont plus « chez eux » qu'on ne pourrait le penser a priori. De fait, ils ont des attaches sociales dans leur lieu d'installation : 92,3% de ceux qui ne rentrent pas dans leur village ont trouvé leur logement par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami et 75,5% d'entre eux se sont installés dans le dernier département de résidence de l'un de leurs parents.

Conclusion générale

Au total, au fil des décennies, le tropisme du village d'origine s'est maintenu chez les hommes qui reviennent de Côte-d'Ivoire : les trois quarts d'entre eux retournent dans la localité où ils ont passé le plus de temps avant de partir à l'étranger et le quart restant se dirige vers des destinations qui, pour l'essentiel, leur sont connues. Le niveau de développement local n'apparaît pas comme un facteur déterminant dans les choix de destination, en tous cas pas dans le sens attendu. D'une part, les chances de retour au village ne sont pas amoindries pour ceux qui sont originaires des régions les plus sèches du pays ; d'autre part, les hommes originaires des localités les plus développées (à l'exception de ceux originaires d'Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso) ont moins tendance que les autres à retourner chez eux. Le niveau de développement local n'apparaît pas non plus clairement comme un facteur essentiel des choix de destination parmi ceux qui ne rentrent pas dans leur village d'origine. Ce sont finalement les variables individuelles, qui rendent compte du capital humain mais aussi du capital affectif et matériel dont disposent les migrants dans leur lieu d'origine, qui influencent le plus les choix de destination. Du coup, lorsqu'on s'interroge sur la relation entre développement et migration de retour, plutôt que de chercher si les migrants privilégient des destinations a priori attractives en termes de développement, on pourrait chercher comment les migrants valorisent leur capital acquis une fois qu'ils sont rentrés. Simplement posée, la question est : dans le contexte burkinabé, les migrants de retour sont-ils des agents de changement et de développement ? Ne réintègrent-ils pas plutôt leur village sans intention de transformer les structures sociales et économiques ? Au fond, les logiques de la circulation entre Côte-d'Ivoire et Burkina Faso ont-elles vraiment changé de nature ? Finalement, avec la féminisation des flux, c'est peut-être davantage du côté des femmes qu'il faudrait rechercher les mutations du système migratoire burkinabé. Au fil des décennies, c'est en effet parmi les femmes qu'ont nettement régressé les retours au villages, tandis qu'ils sont demeurés stables chez les hommes. C'est aussi parmi elles que l'on rencontre le plus de migrants de deuxième génération. Ces évolutions demeurent largement inexplicées et pourraient faire l'objet d'analyses approfondies ultérieures. Cependant, il faudrait pouvoir tenir compte des mutations récemment engendrées par le conflit ivoirien.

BIBLIOGRAPHIE

- Afolayan A. A., 2001, « Issues and challenges of emigration dynamics in developing countries », *International Migration*, vol. 39, n°4, p. 5-38.
- Allison P., 2002, *Missing data*, Thousand Oaks, Sage (Quantitative Applications in the Social Sciences).
- Arnaud J.-C., 1987, *Le pays malinké de Côte-d'Ivoire (aire ethnique et expansion migratoire)*, Université de Rouen-Haute-Normandie, Institut de géographie, Thèse pour le doctorat d'Etat, 940 p.
- Beauchemin C., 2001, *L'émergence de l'émigration urbaine en Côte-d'Ivoire : radioscopie d'une enquête démographique (1988-1993)*, Paris, CEPED, 329 p.

- Beauchemin C. and Schoumaker B., 2004, « Migration to Cities in Burkina Faso. Does the Level of Development in Sending Areas Matter ? » *World Development*, n° article soumis.
- Blion R., 1995, « Les Burkinabés de Côte-d'Ivoire entre « intégration » et circulation migratoire », *Mondes en développement*, vol. 23, n°91, p. 81-93.
- Bocquier P. et Traoré S., 2000, *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest : la croissance urbaine en panne*, Paris, L'Harmattan (Villes et entreprises), 148 p.
- Boutillier J.-L., Quesnel A. et Vaugelade J., 1977, « Systèmes socioéconomiques mossi et migrations », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, vol. XIV, n°4, p. 361-381.
- CERPOD, 1995, *Migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest : résultats préliminaires*, Bamako, CERPOD, 30 p.
- Chaléard J.-L., 1997, « Un village entre ville et campagne : Adomonkro », in *La ruralité dans les pays du Sud*, dir. par J.-M. Gastellu, Paris, ORSTOM, p. 201-223.
- Copans J. (éd.), 1975, *Sécheresses et famines au Sahel*, Paris, François Maspéro (Dossiers africains), 155 p. + 143 p.
- Cordell D. D., Gregory J. W. and Piché V., 1996, *Hoe and wage : a social history of a circular migration system in West Africa*, Boulder, Colo., Westview Press (African modernization and development series), xiv, 384 p.
- Davanzo J., 1981, « Microeconomic Approaches to Studying Migration Decisions », in *Migration decision making : multidisciplinary approaches to microlevel studies in developed and developing countries*, dir. par G. F. De Jong et R. W. Gardner, New York ; Toronto, Pergamon Press, p. 90-129.
- Deniel R., 1967, *De la savane à la ville : essai sur la migration des Mossi vers Abidjan et sa région*, Aix-en-Provence, Centre africain des sciences humaines appliquées, 185 p.
- Dupont V., 1986, *Dynamiques de villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest*, Paris, ORSTOM.
- Dupont V. et Dureau F., 1986, *Migration et dynamique des villes moyennes en Afrique de l'ouest : le cas de quatre centres urbains en région de plantation (Côte-d'Ivoire et Togo)*, S.I., ORSTOM Département urbanisation et sociosystèmes urbains.
- Esoh E., 2003, « Les nouvelles frontières du « village » en Afrique noire entre le rural et l'urbain : incidence dans le processus de développement local. Etude de cas du Cameroun », Communication présentée au colloque « Rural-urbain : les nouvelles frontières. Permanences et changements des inégalités sociospatiales ».
- Étienne P., 1971, *Le fait villageois baoulé*, Abidjan, ORSTOM, 107 p.
- Falaris E. M., 1987, « A Nested Logit Migration Model with Selectivity », *International Economic Review*, vol. 28, n°2, p. 429-443.
- Fieloux M., 1980, *Les sentiers de la nuit : les migrations rurales lobi de la Haute-Volta vers la Côte-d'Ivoire*, Paris, ORSTOM (Travaux et documents n°110), 199 p.
- Franqueville A., 1987, *Une Afrique entre le village et la ville : les migrations dans le sud du Cameroun*, Paris, ORSTOM, 646 p.
- Gibbal J.-M., 1973, « Le retour au village des nouveaux citoyens », *Cahiers d'études africaines*, n°51, p. 549-574.
- Gibbal J.-M., 1974, *Citadins et paysans dans la ville africaine : l'exemple d'Abidjan*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Gubry P., Lamlen S. B. et Ngwé E. (éd.), 1996, *Le Retour au village : une solution à la crise économique au Cameroun ?*, Paris, L'Harmattan – IFORD – CEPED, 206 p.

- Guimapi C., 2003, « Les migrants de retour dans les villages du Cameroun de l'Ouest », in *Populations et défis urbains*, dir. par T. Eggerickx, C. Gourbin et al., Louvain-La-Neuve, Academia Bruylant – L'Harmattan, p. 237-256.
- Henry S., Schoumaker B. and Beauchemin C., 2004, « The impact of rainfall on the first out-migration in Burkina Faso: a multilevel event history analysis in Burkina Faso », *Population and Environment*, vol. 25, n°5, p. 423-460.
- Hugo G., 1981, « Village-community ties, village norms, and ethnic and social networks: a review of evidence from Third World. » in *Migration decision making: multidisciplinary approaches to microlevel studies in developed and developing countries*, dir. par G. F. De Jong et R. W. Gardner, New York, Pergamon Press, p. 186-224.
- Korinek K., Entwisle B. and Jampaklay A., 2004, « Migration Contexts, Social Support, and Return Migration. Evidence from the Nang Rong, Thailand, Migrant Follow-up Survey », Unpublished paper presented at the 2004 Population Association of America Annual Meeting.
- Le Jeune G., Piché V. et Poirier J., 2004, « L'émergence d'une migration féminine autonome du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso », *Etude de la population africaine / African Population Studies*, n° à paraître.
- Lee O. J., 1984, *Urban-to-rural Return Migration in Korea*, Seoul, Seoul National University Press.
- Lindstrom D. P., 1996, « Economic Opportunity in Mexico and Return Migration from the United States », *Demography*, vol. 33, n°3, p. 357-374.
- Mande I., 1996, « Les associations d'originaires, promoteur du développement régional en Haute-Volta de 1959 à 1982 ? » in *Interdépendances villes-campagnes en Afrique : mobilité des hommes, circulation des biens et diffusion des modèles depuis les indépendances*, dir. par C. Coquery-Vidrovitch, H. d. Almeida-Topor et al., Paris, L'Harmattan, p. 113-138.
- Ouedraogo D., 1993, « Les migrations Burkinabés sous la révolution démocratique et populaire : continuité ou rupture ? » in *Population, reproduction, sociétés : perspectives et enjeux de démographie sociale - Mélanges en l'honneur de Joël Gregory*, dir. par D. Cordell, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 329-350.
- Peil M., 1995, « The small town as retirement centre », in *The migration experience*, dir. par J. Baker et T. A. Aina, Uppsala, Nordiska Afrikainsitutet, p. 149-166.
- Poirier J., Dabiré B., Le Jeune G. et al., 2001, « Projet d'étude des stratégies de reproduction des populations sahéliennes à partir de l'enquête Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 30, n°2, p. 289-309.
- Quesnel A., 1999, *La Dynamique de peuplement des zones rurales libérées de l'onchocercose en Afrique de l'Ouest : synthèse des monographies nationales*, Paris, CICRED, 135 p.
- Rallu J.-L., 2003, « L'étude des migrations de retour », in *Démographie : analyse et synthèse. Volume IV : Les déterminants de la migration*, dir. par J. V. Graziella Caselli, Guillaume Wunsch, Oaris, INED, p. 199-209.
- Rhoda R., 1983, « Rural Development and Urban Migration : Can We Keep Them down on the Farm? » *International Migration Review*, vol. 17, n°1, p. 34-64.
- Schoumaker B. et Dabire B., 2004, « La collecte de biographies communautaires pour l'analyse des déterminants contextuels des comportements démographiques. L'expérience d'une enquête au Burkina Faso », *Population*, n° article soumis, août 2004.
- Vidal C., 1991, *Sociologie des passions*, Paris, Karthala, 180 p.

Zanou B., 2001, Rapport d'analyse du RGPH-98. Thème 2 : Migrations, Abidjan, Institut national de la statistique.

Zongo M., 2003, « La diaspora burkinabé en Côte-d'Ivoire: trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine », *African Sociological Review / Revue Africaine de Sociologie*, vol. 7, n°2, p. 58-72.

Annexe : Calcul des indices de développement

Le niveau de développement est un indicateur composite calculé comme la somme pondérée d'une série de variables décrivant les caractéristiques des localités. Quatre indicateurs ont été développés : un indicateur de développement général et trois indicateurs spécifiques (développement agricole, opportunités d'emploi, investissements publics). Les variables composant les quatre indicateurs de développement sont présentées dans le tableau ci-dessous. Les pondérations affectées à chacune des variables ont été estimées par une analyse en composante principale : elle correspondent aux saturations de la première composante (Hewett et Montgomery, 2001). L'ACP a été menée sur un fichier comprenant les informations de tous les villages pour toutes les années comprises entre 1970 et 1999, de sorte que les mêmes pondérations sont utilisées pour toute la période étudiée.

Dans la section 2.2 de la communication, l'indice général de développement est utilisé pour classer les villages d'origine en fonction de leur niveau de développement au moment du retour au pays des migrants. Chaque année, le classement est révisé de sorte qu'il y a toujours un nombre presque égal de villages dans chaque catégorie (un tiers dans la catégorie « niveau de développement faible », un tiers dans la catégorie « développement moyen » et un tiers dans la catégorie « développement fort »).

Dans la section 2.3, les indices sont utilisés pour calculer, au moment du retour, les différentiels de développement entre la localité d'origine des migrants et la localité où ils s'installent lorsqu'ils reviennent au pays (si celle-ci est différente de la localité d'origine). Les différentiels obtenus ont permis de diviser les migrants en trois groupes selon le niveau de développement de la localité où ils s'installent : moins développée (perte), plus développée (gain) ou semblable à leur village ou ville d'origine (statu quo). Dans ce dernier cas, les indices de développement sont identiques à plus ou moins un demi écart-type près. Les migrants originaires des grandes villes ou s'y installant constituent deux catégories indépendantes, les niveaux de développement de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso n'étant pas comparables à celui des autres localités du pays.

PONDÉRATIONS DES VARIABLES COMPOSANT LES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT

	Développe- ment général	Développe- ment agricole	Opportunités d'emploi	Investisse- ments publics
Équipements collectifs				
Distance école secondaire	- 0,26			- 0,40
Distance école primaire	- 0,25			- 0,36
Service santé dans localité	0,28			0,43
Infrastructures				
Type de route dans localité	0,22			0,34
Électricité	0,18			0,30
Téléphone	0,28			0,43
Source de l'eau de boisson	0,28			0,38
Activités génératrices de revenus				
Maraîchage	0,20		0,45	
Culture de rente dans les 2 principales	0,05		0,17	
Au moins 1 activité agricole rémunérée	0,12		0,53	
Au moins 1 activité non agricole rémunérée	0,18		0,58	
Au moins une industrie	0,13		0,39	

Services commerciaux				
Marché dans la localité	0,22			
Cinéma – vidéo	0,26			
Bar – buvette	0,28			
Agriculture				
Intensification	0,27	0,59		
Irrigation	0,21	0,40		
Embouche	0,09	0,24		
Présence de diguette	0,16	0,52		
Existence de terres non défrichées	-0,15	- 0,42		
Associations				
Nombre de projets de dvlp autres que santé et alpha	0,21			
Association de ressortissants Ouaga–Bobo (aide éco)	0,20			
Association de ressortissants en RCI (aide éco)	0,04			